

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 AVRIL 2015**

Délibération
n° 2015.04.155

**Délégation de service
public pour la gestion
et l'exploitation des
transports publics
urbains :
renouvellement des
membres de la
commission
d'ouverture des plis**

LE DEUX AVRIL DEUX MILLE QUINZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 mars 2015**

Secrétaire de séance : Xavier BONNEFONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, André BONICHON à François NEBOUT, Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Michel GERMANEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Annie MARC à Isabelle FOSTAN, Catherine PEREZ à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Vincent YOU à Philippe VERGNAUD

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Jacky BOUCHAUD, André BONICHON, Danielle BERNARD, Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine PEREZ, Olivier RIVIERE, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 AVRIL 2015

**DELIBERATION
N° 2015.04.155**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Rapporteur : Monsieur DAURE

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES
TRANSPORTS PUBLICS URBAINS : RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA
COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS**

Par délibération n°156 du 26 juin 2014, le conseil communautaire a défini les conditions de dépôt des listes en vue de l'élection des commissions d'ouverture des plis de délégation de service public (DSP) et de contrat de partenariat (PPP).

Conformément aux articles L. 1414-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT), ces commissions d'ouverture des plis ont pour missions de :

- dresser la liste des candidats admis à présenter une offre,
- ouvrir les plis contenant les offres et émettre un avis sur les propositions des candidats,
- émettre un avis sur tout projet d'avenant entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5%.

Ces commissions d'ouverture des plis sont composées de :

- l'autorité habilité à signer la convention, c'est-à-dire le président de la communauté d'agglomération, ou son représentant, en qualité de président de la commission ;
- 5 membres de l'assemblée délibérante titulaires de la commission ;
- 5 membres suppléants.

Les membres de ces commissions sont élus par le conseil communautaire au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

A l'instar de la commission d'appel d'offres (CAO), il peut être institué une commission d'ouverture des plis permanente, pour toute la durée du mandat et pour la totalité des procédures de passation de ces contrats.

Cependant, il vous est proposé ici d'élire les membres d'une commission d'ouverture des plis thématique, en charge de l'ensemble des procédures de délégations de service public dans le domaine des transports publics urbains.

Pour rappel, l'article L.1524-5 du CGCT dispose que :

« Les élus locaux agissant en tant que mandataires des collectivités territoriales ou de leurs groupements au sein du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés d'économie mixte locales et exerçant les fonctions de membre ou de président du conseil d'administration, de président-directeur général ou de membre ou de président du conseil de surveillance [...] ne peuvent participer aux commissions d'appel d'offres ou aux commissions d'attribution de délégations de service public de la collectivité territoriale ou du groupement lorsque la société d'économie mixte locale est candidate à l'attribution d'un marché public ou d'une délégation de service public ».

De même, la fonction de président de la commission peut être déléguée, par arrêté, aux vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du bureau. En outre, cette fonction est incompatible avec celle de membre titulaire ou suppléant de la commission (CAA Lyon, 20 nov. 2003, Département du Rhône, req. n° 98LY00755).

Les dispositions du CGCT ne font pas obstacle à ce que les différents groupes composant l'assemblée délibérante s'accordent à présenter une liste unique de candidats pour siéger à la commission qu'elle vise (CAA Bordeaux, 5 déc. 2006, Commune de Brantôme, req. n°03BX00118)

Je vous propose la liste des cinq membres titulaires et cinq membres suppléants suivante :

Titulaires :

M. Denis DOLIMONT
Mme Sylvie CARRERA
Mme Danielle CHAUVET
Mme Anne-Laure WILLAUMEZ
Mme Catherine PEREZ

Suppléants :

M. Gérard BRUNETEAU
Mme Catherine MAZEAU
M. Jean-Luc VALANTIN
Mme Annie MARC
M. Philippe VERGNAUD

Constatant, après information des conseillers communautaires, l'absence de dépôt d'une autre liste,

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 12 mars 2015,

Je vous propose :

D'ELIRE les membres de la commission d'ouverture des plis en charge de l'ensemble des procédures de délégations de service public dans le domaine des transports publics urbains.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 avril 2015	<u>Affiché le :</u> 09 avril 2015